

# Résultats des votes

**12 mars 2009**



Région  
PACA



Parc  
naturel  
régional  
des Alpes



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
du Lubéron



Parc  
naturel  
régional  
du Queyras



Parc  
naturel  
régional  
du Verdon

prospica  
Consulting  
Groupe prospica

# Partie 1



Région  
PACA



Parc  
naturel  
régional  
des Alpes



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
du Luberon



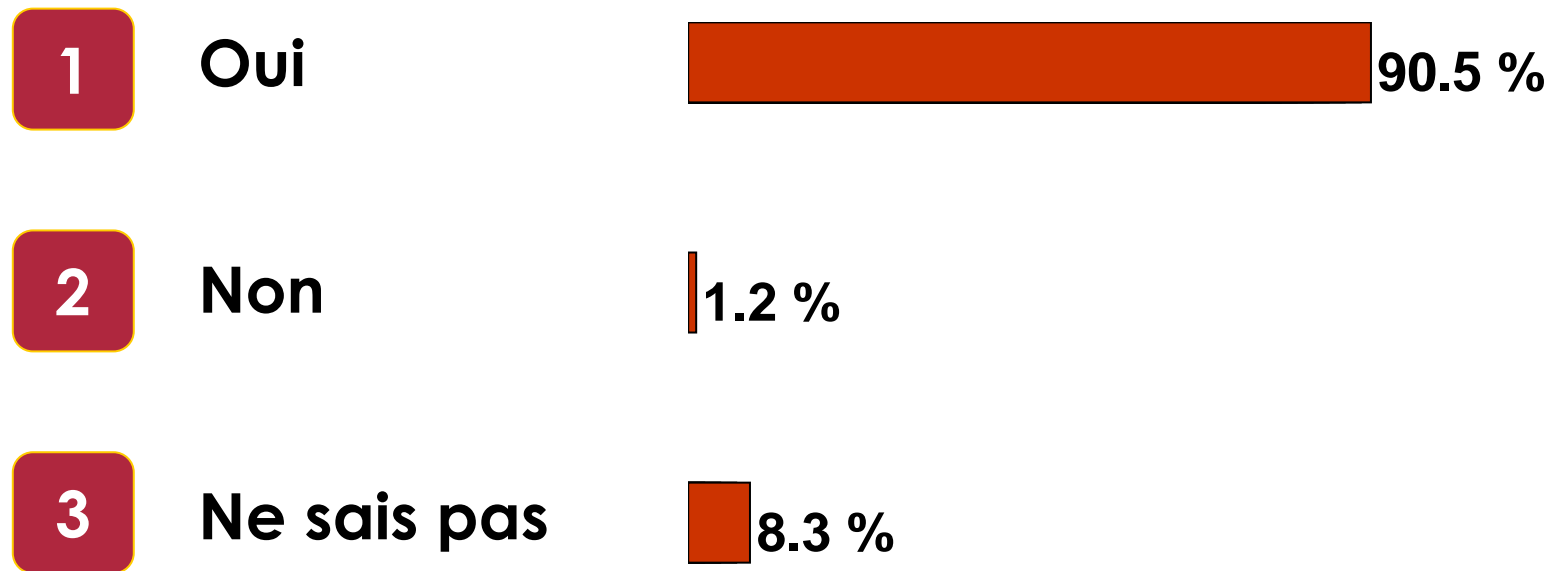
Parc  
naturel  
régional  
du Queyras



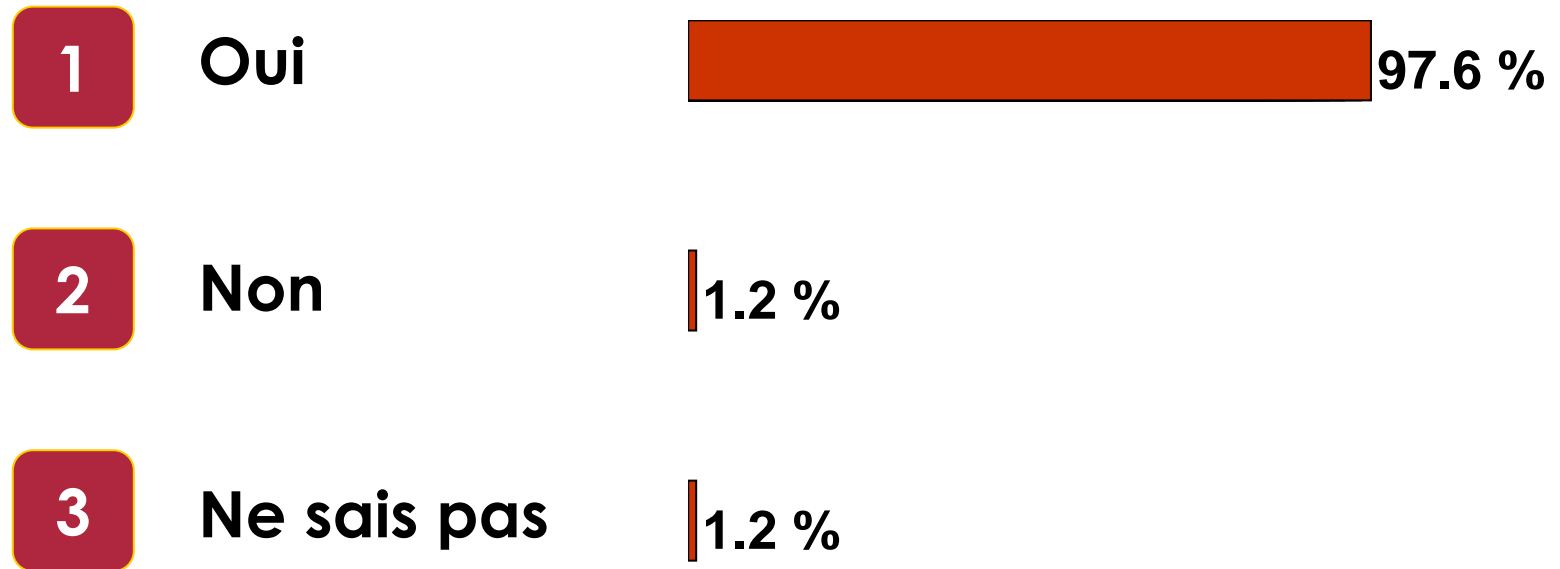
Parc  
naturel  
régional  
du Verdon



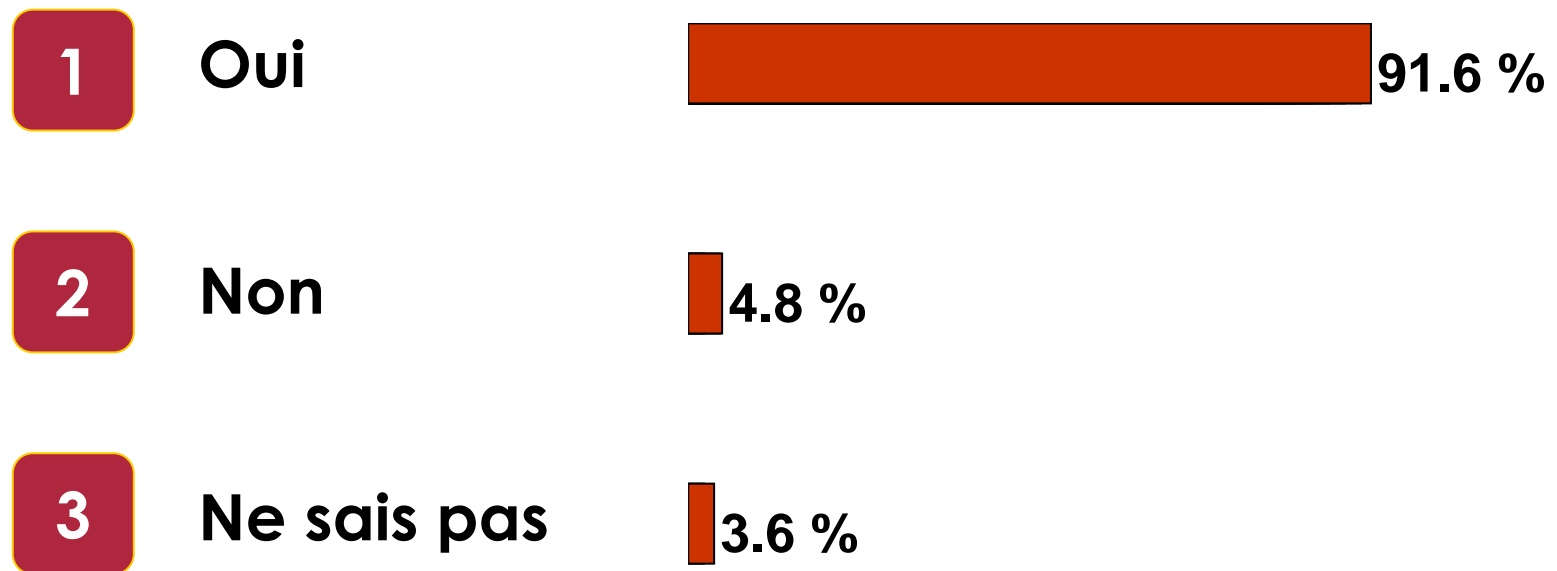
# La trame verte et bleue doit s'appréhender à l'échelle régionale mais en tenant compte des grandes spécificités du territoire :



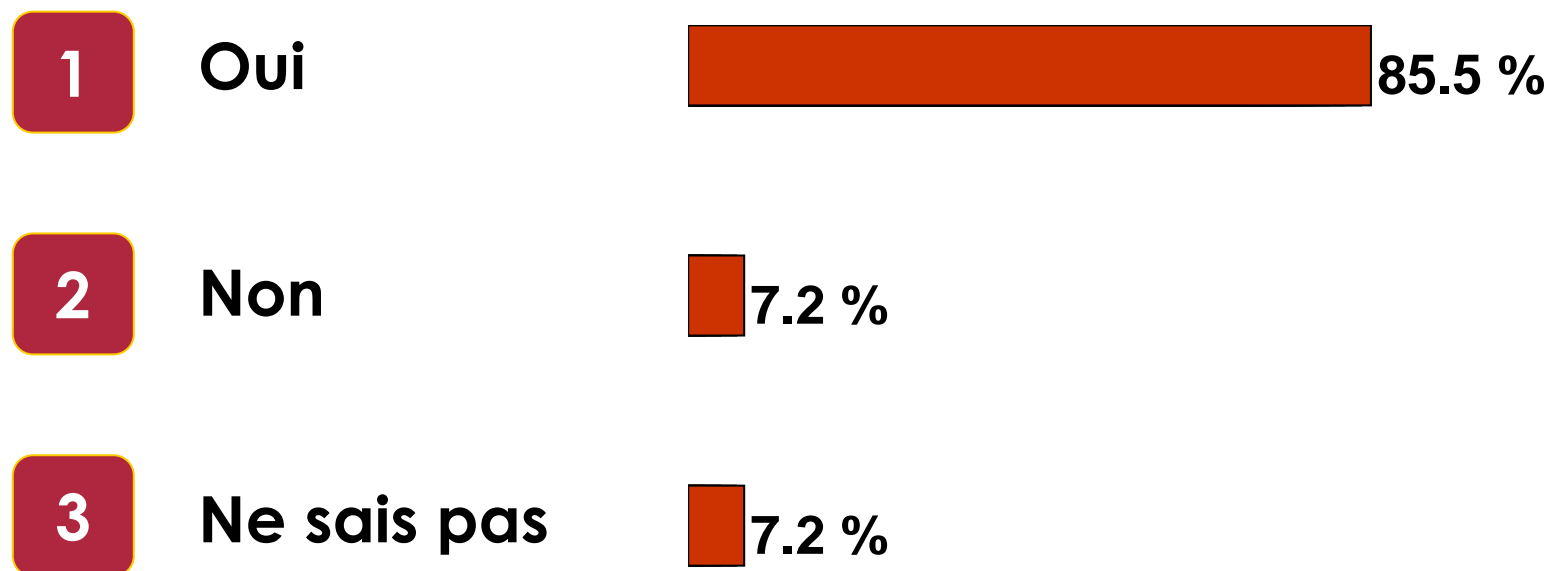
# Son approche doit intégrer l'ensemble des zones naturelles, des zones agricoles et des zones urbaines :



# La trame verte et bleue n'est pas une approche réduite à des zones « sanctuaires » (« zones strictement protégées ») :



# La trame verte et bleue ne doit pas être une démarche seulement descendante, ni la mise en œuvre d'éléments pré-établis :



## Partie 2



Région  
PACA



Parc  
naturel  
régional  
des Alpes



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
du Lubéron



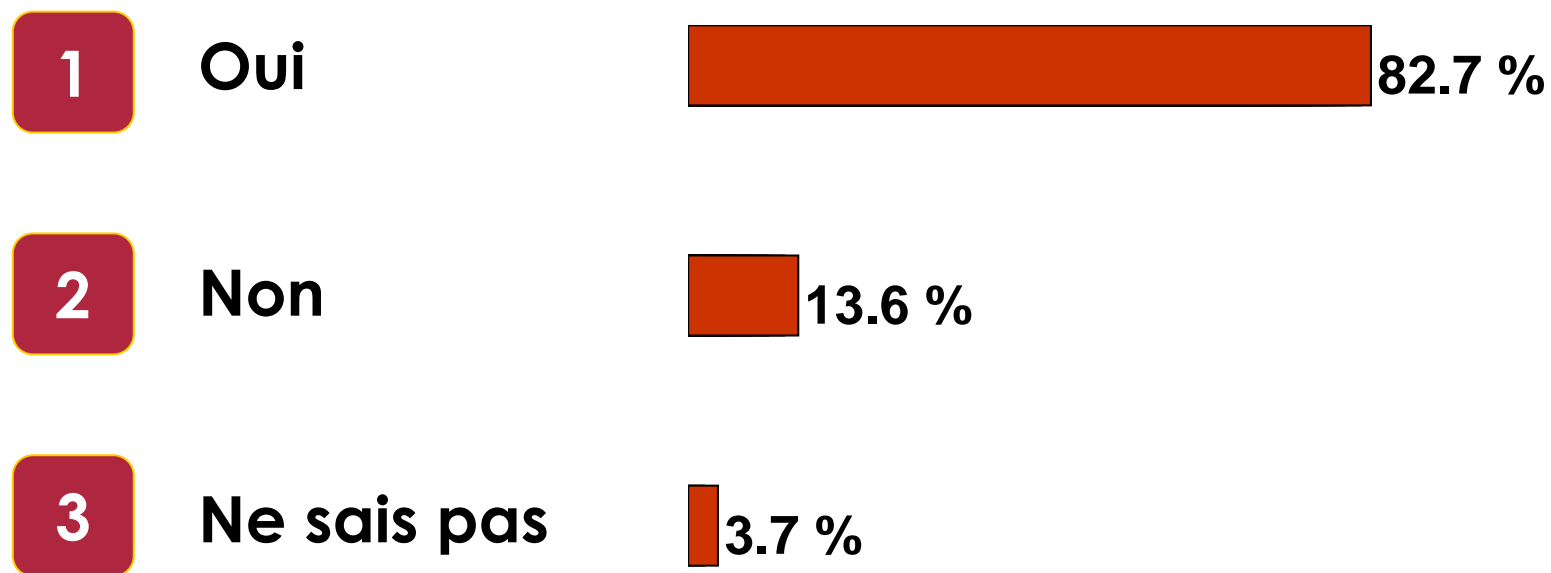
Parc  
naturel  
régional  
du Queyras



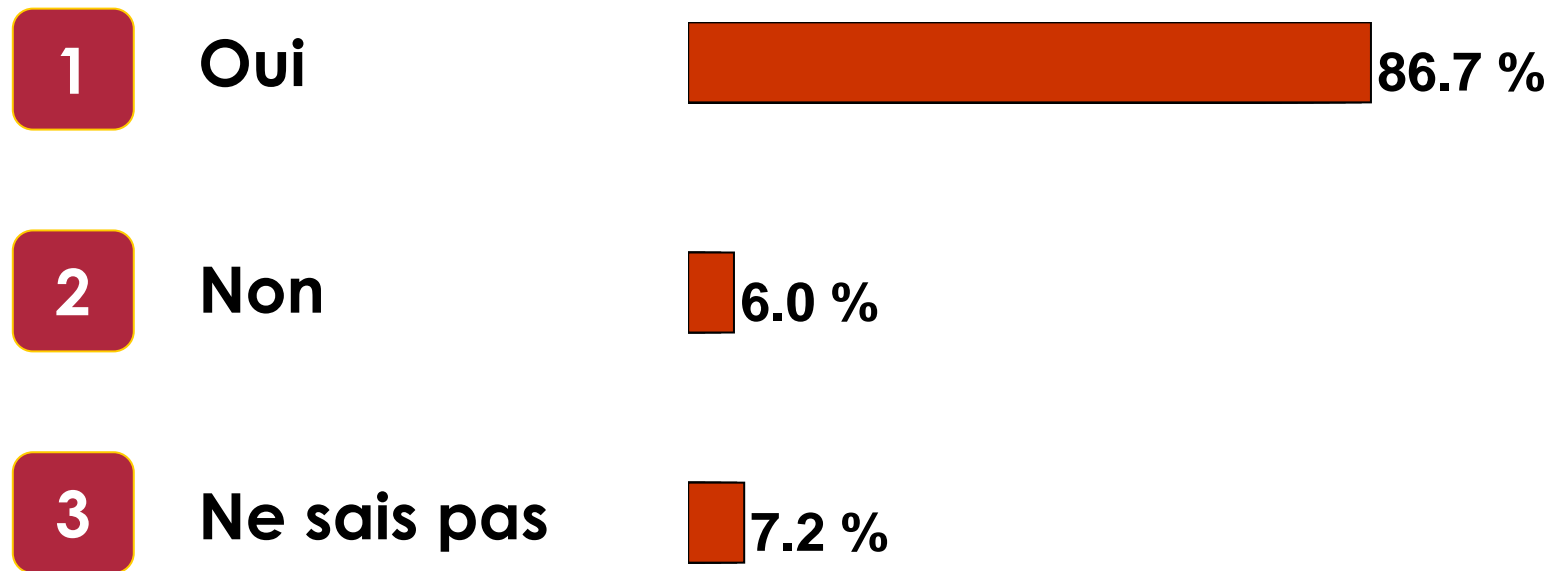
Parc  
naturel  
régional  
du Verdon

prospica  
Consulting  
Groupe prospica

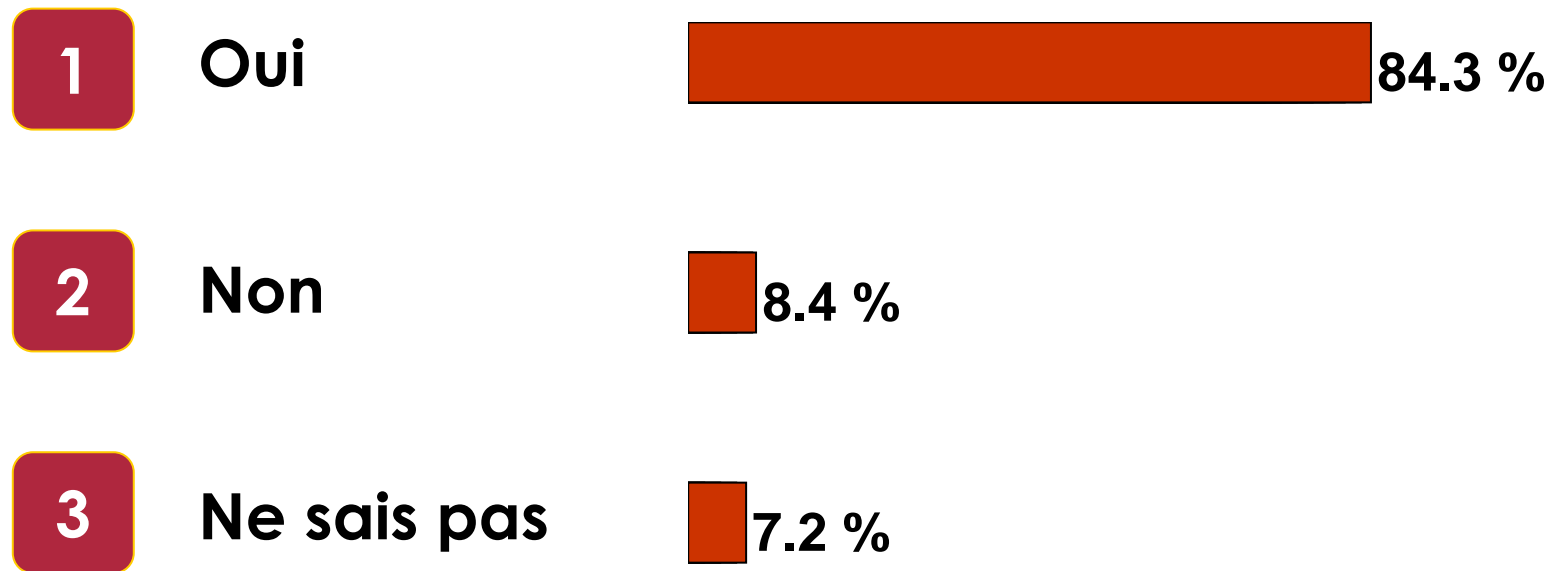
# La trame verte et bleue doit permettre d'agir sur les causes de la perte de la biodiversité ?



Confirmez vous que l'évolution de la pression démographique et ses conséquences en terme d'urbanisation sont bien à identifier comme des éléments déterminants pour l'élaboration de la trame verte et bleue de la région PACA ?



# Au niveau régional, pensez-vous qu'il y ait d'autres menaces importantes à prendre en compte dans l'élaboration d'une trame verte et bleue ?



## Partie 3



Région  
PACA



Parc  
naturel  
régional  
des Alpes



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
du Lubéron



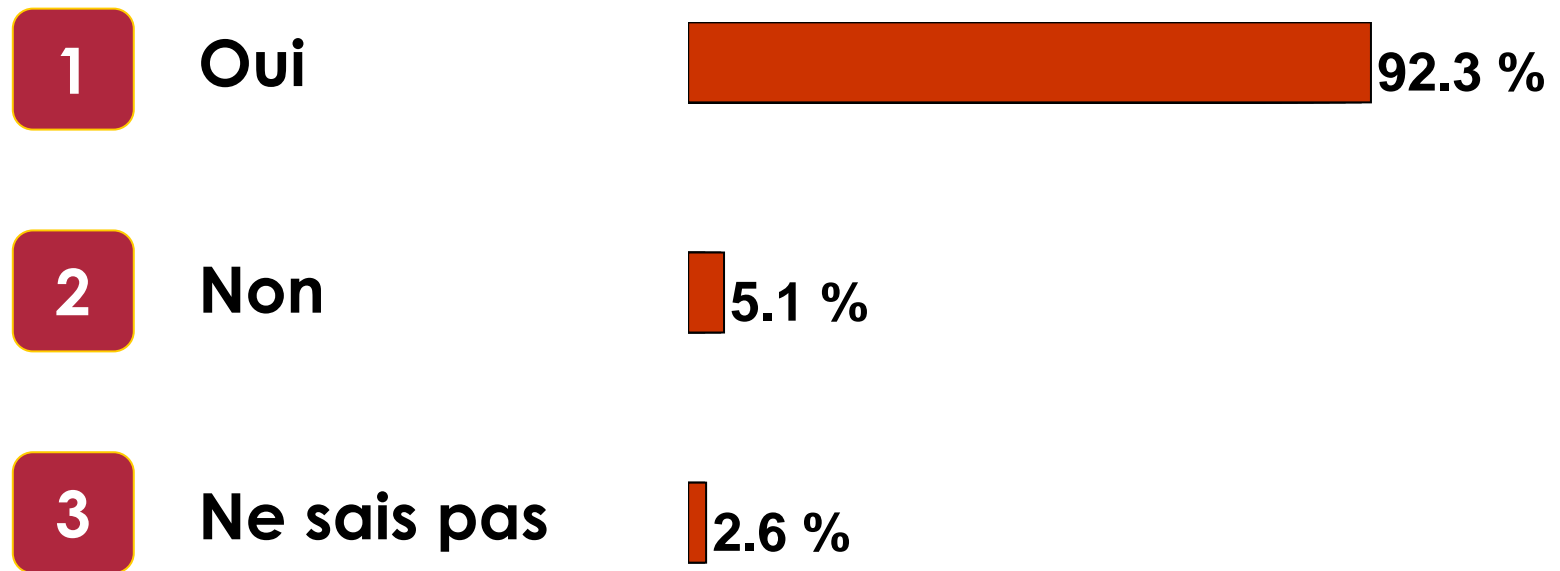
Parc  
naturel  
régional  
du Queyras



Parc  
naturel  
régional  
du Verdon

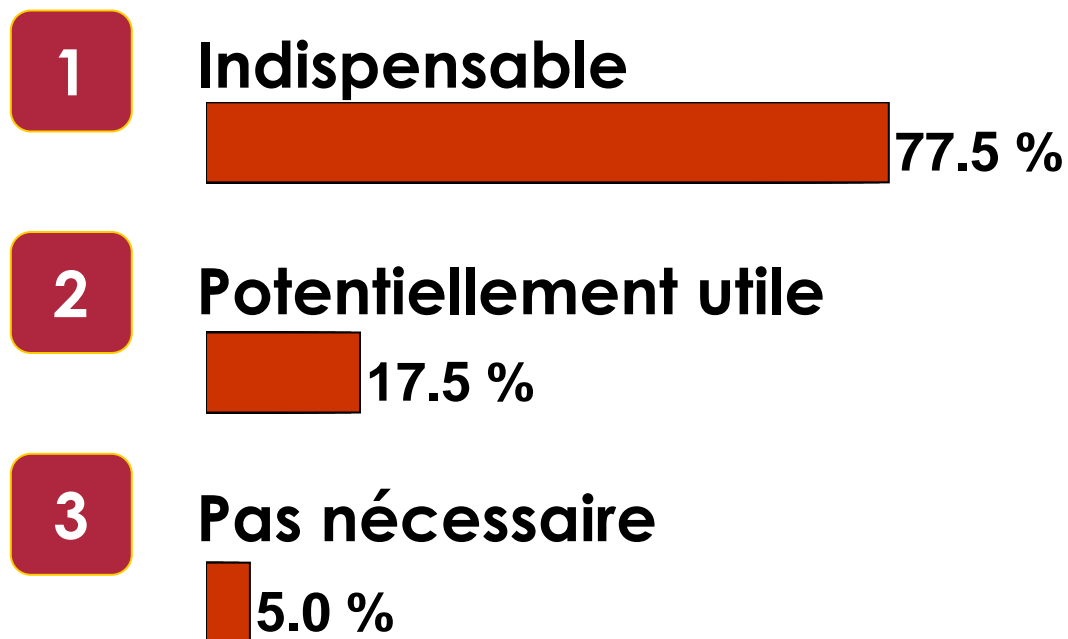
prospica  
Consulting  
Groupe prospica

# Confirmez vous que la conception de la trame verte doit se réaliser de manière conjointe et liée avec la trame bleue ?



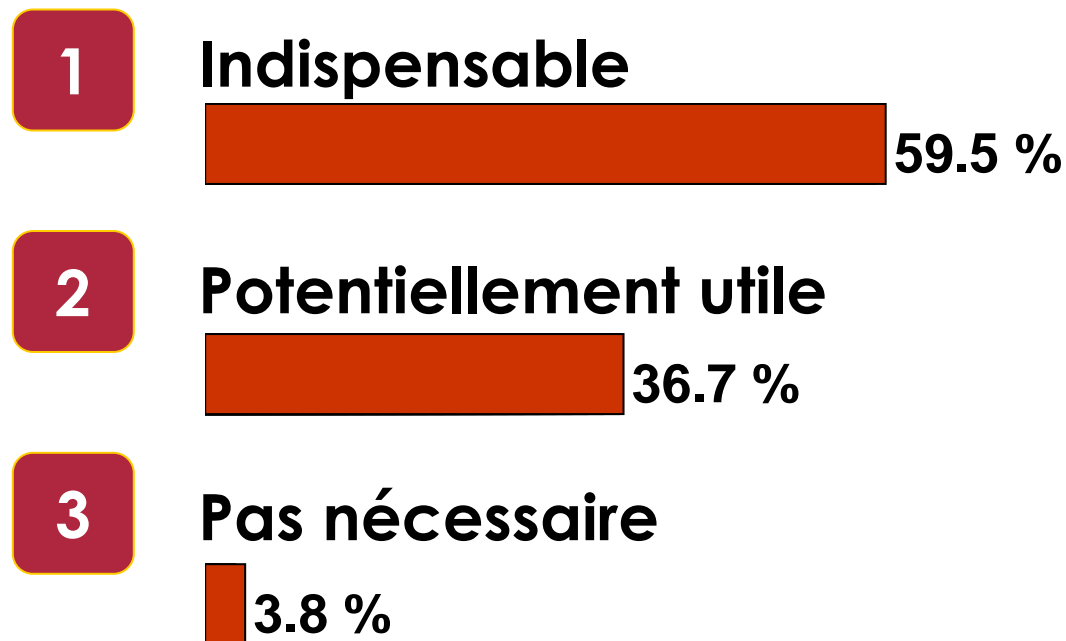
# Selon vous, dans la trame bleue de la région :

la prise en compte de l'ensemble des fleuves, rivières et cours d'eau est :



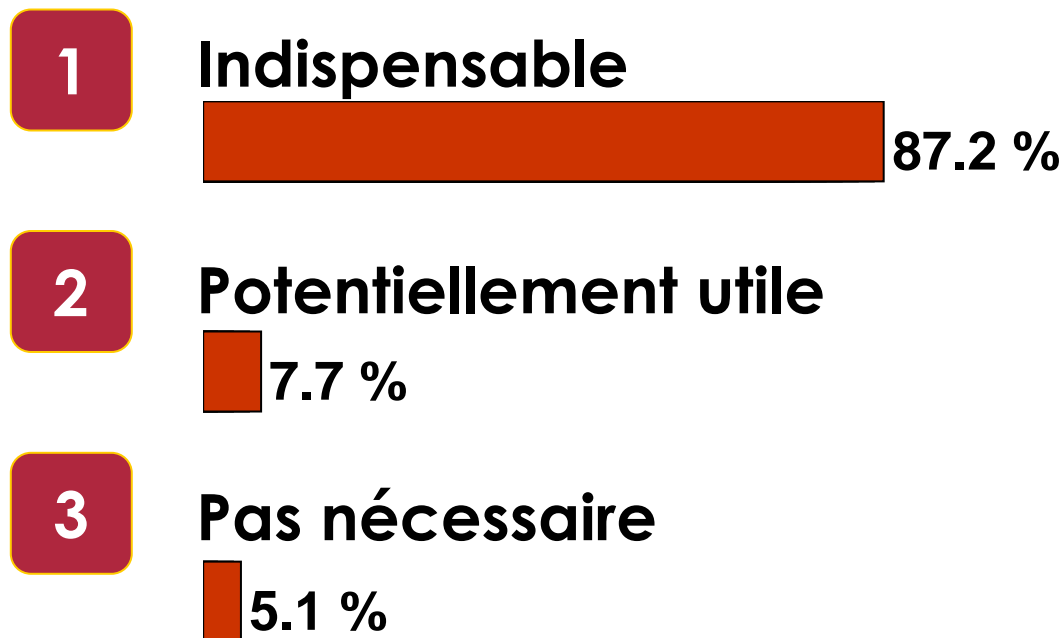
# Selon vous, dans la trame bleue de la région :

la prise en compte des canaux agricoles est :

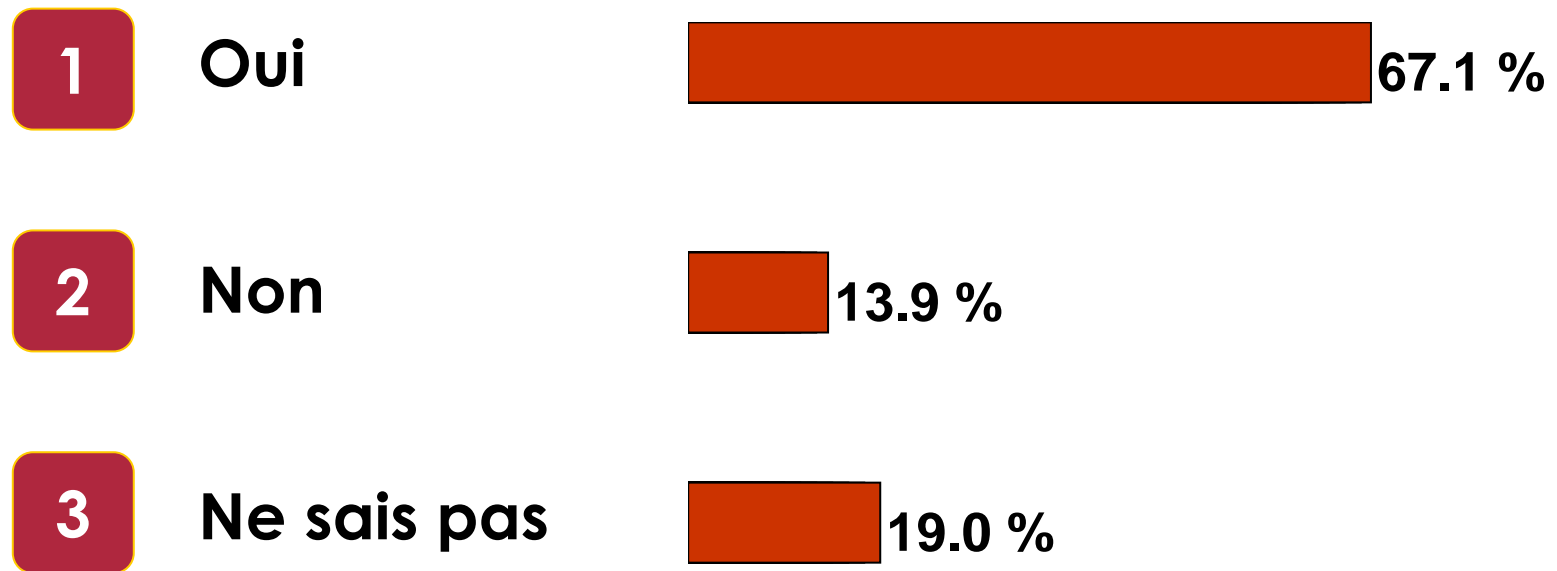


# Selon vous, dans la trame bleue de la région :

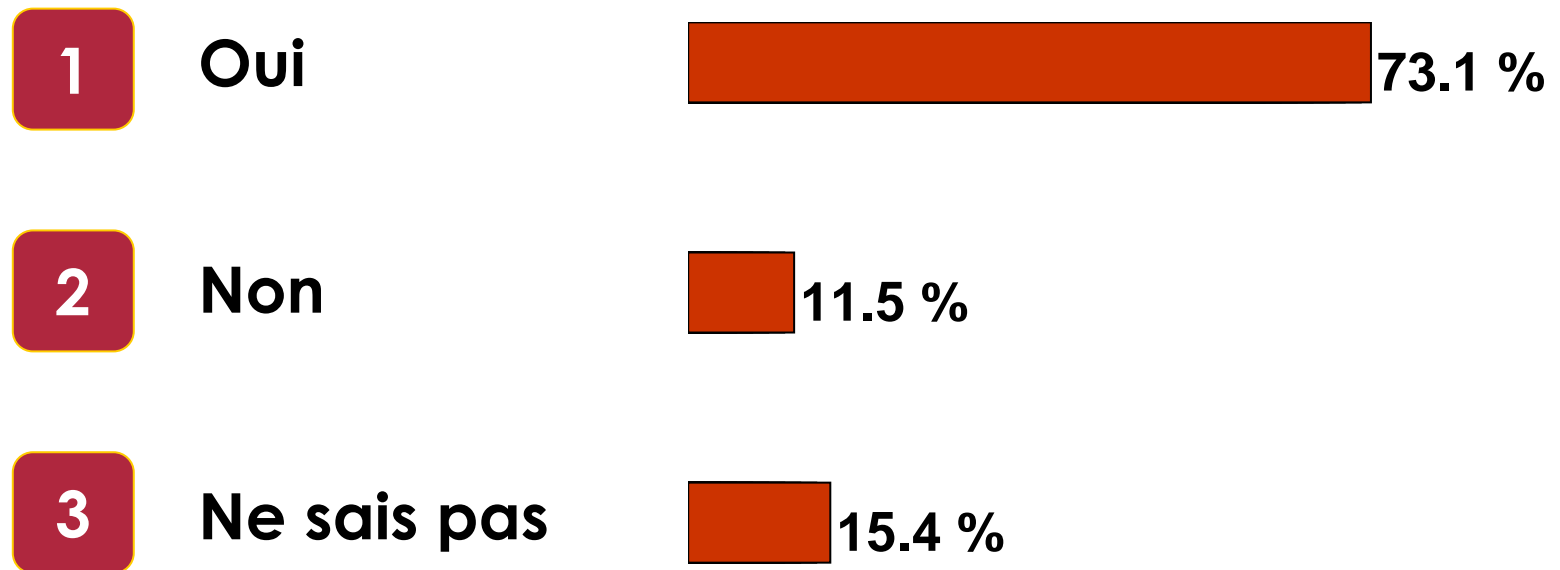
la prise en compte des zones humides et des espaces de liberté des rivières est :



# Selon vous, dans la région PACA, les barrages sont-ils des obstacles majeurs à prendre en compte dans l'élaboration de la trame bleue ?



# La trame verte et bleue inclue aussi la trame bleue marine , à savoir le littoral, le domaine public maritime et la mer territoriale ?



# Partie 4



Région  
PACA



Parc  
naturel  
régional  
des Alpes



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
du Lubéron



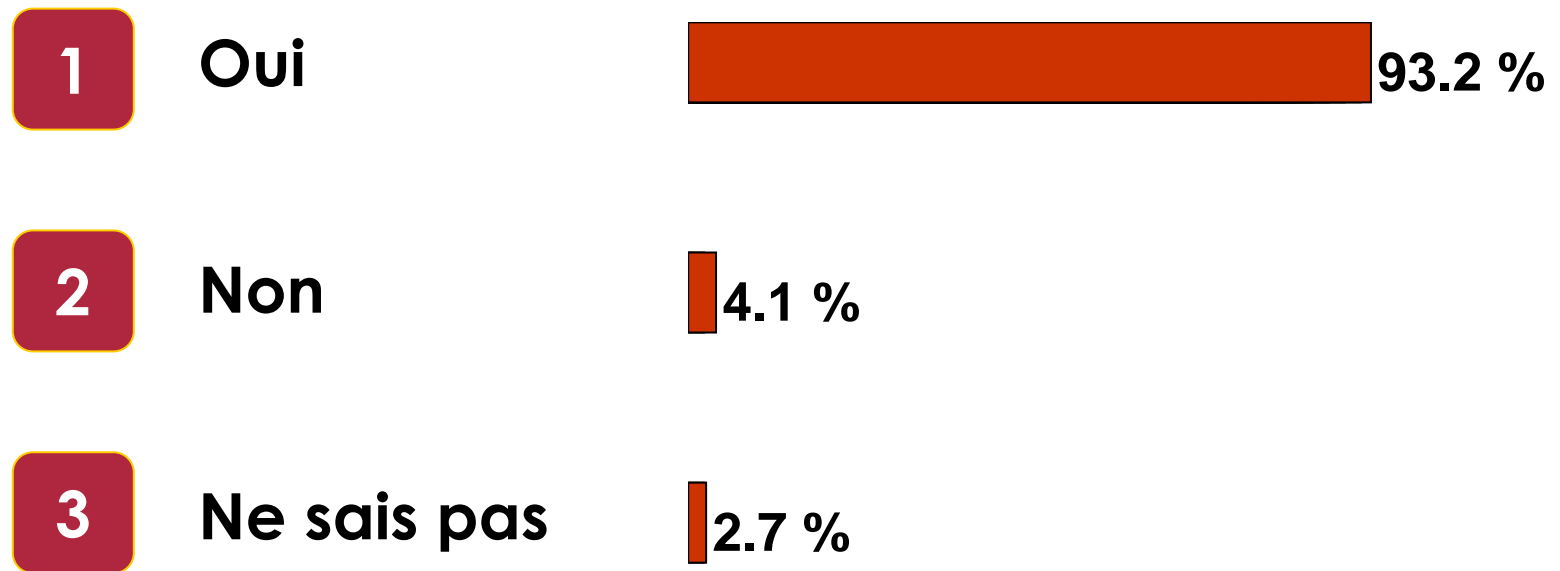
Parc  
naturel  
régional  
du Queyras



Parc  
naturel  
régional  
du Verdon



**La trame verte et bleue doit développer une approche globale de la biodiversité (y compris de la biodiversité ordinaire) en favorisant la fonctionnalité écologique :**



# Pensez-vous que la trame verte et bleue doit :

- 1** Avoir une approche fondée principalement sur la protection d'espèces cibles (emblématiques et/ou protégées)  
1.4 %
- 2** Avoir une approche fondée principalement sur les habitats  
21.4 %
- 3** Privilégier la complémentarité d'une approche intégrative (habitats et espèces)  
77.1 %

# Partie 5



Région  
PACA



Parc  
naturel  
régional  
des Alpes



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
du Lubéron



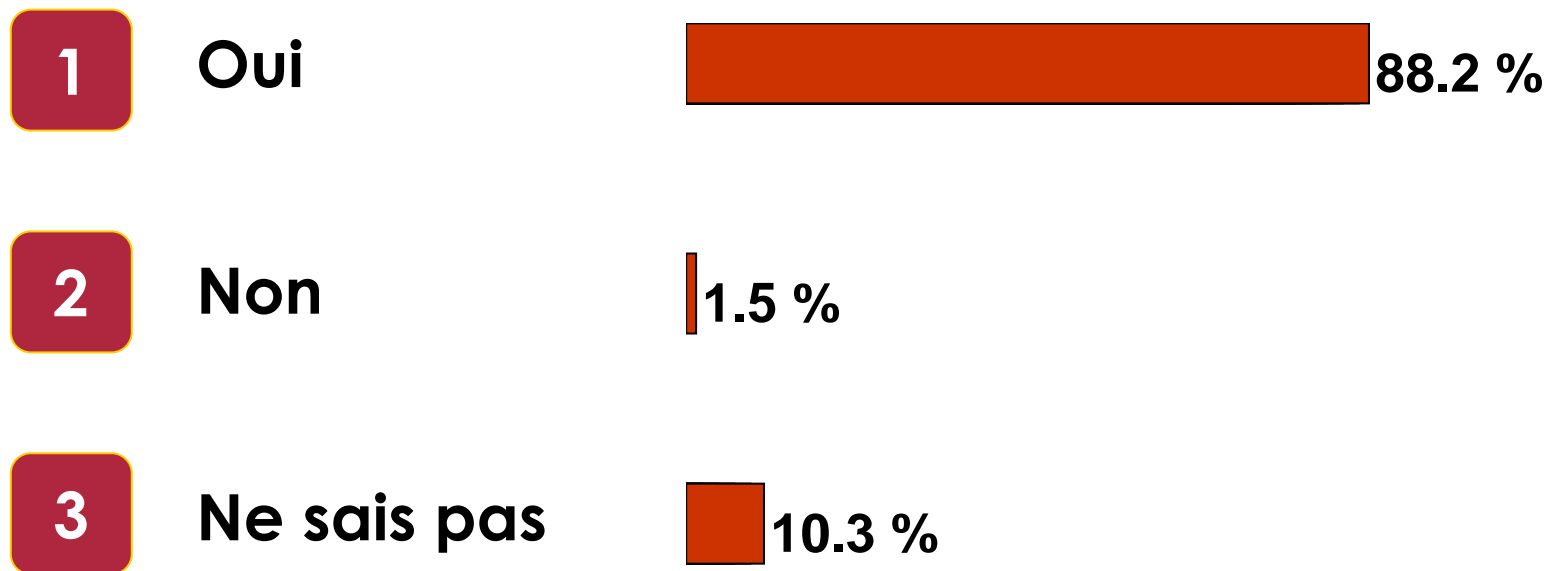
Parc  
naturel  
régional  
du Queyras



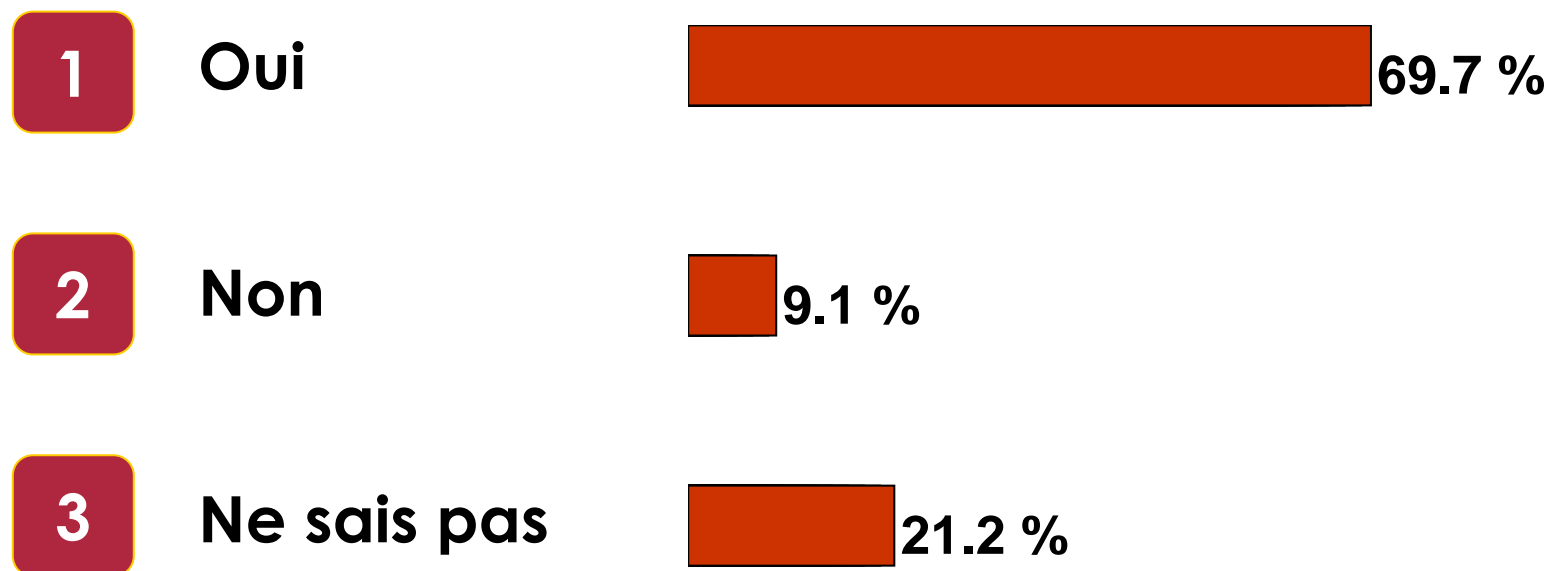
Parc  
naturel  
régional  
du Verdon



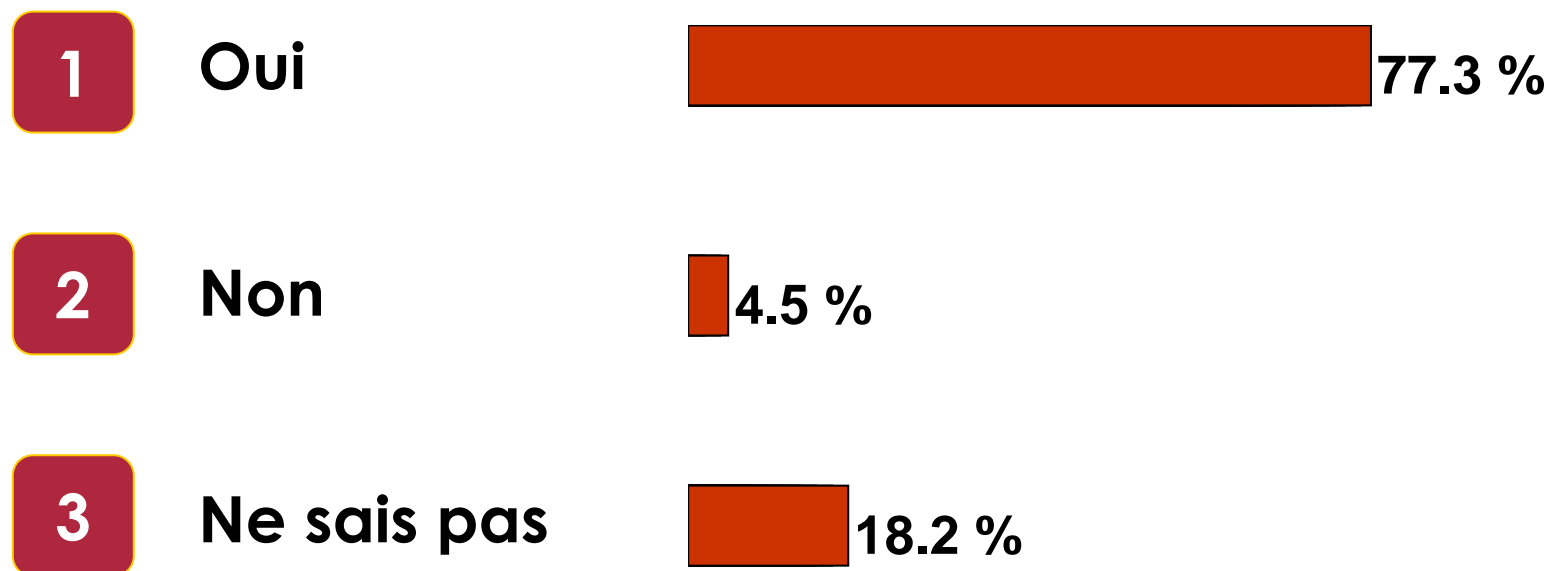
# La trame verte et bleue doit permettre de favoriser les connectivités fonctionnelles et d'anticiper leurs évolutions :



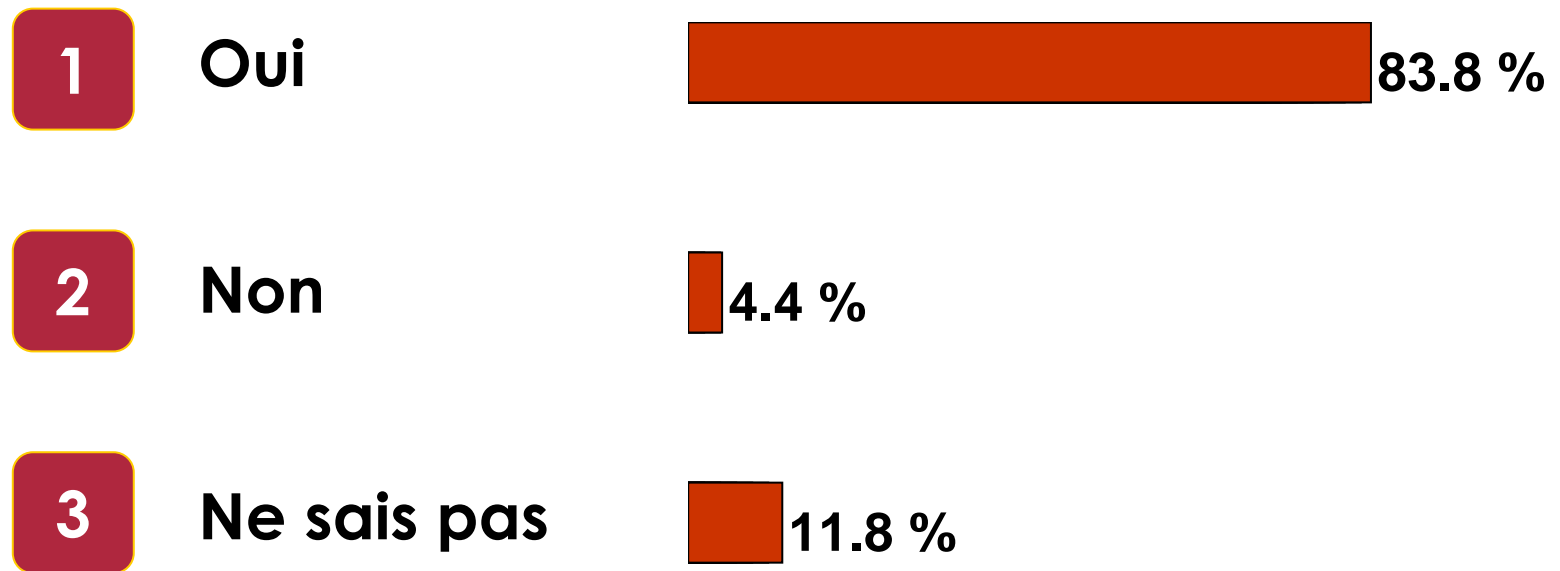
# Confirmez-vous l'existence de secteurs préservés et/ou très localement protégés où il s'agit de maintenir des connectivités fonctionnelles ?



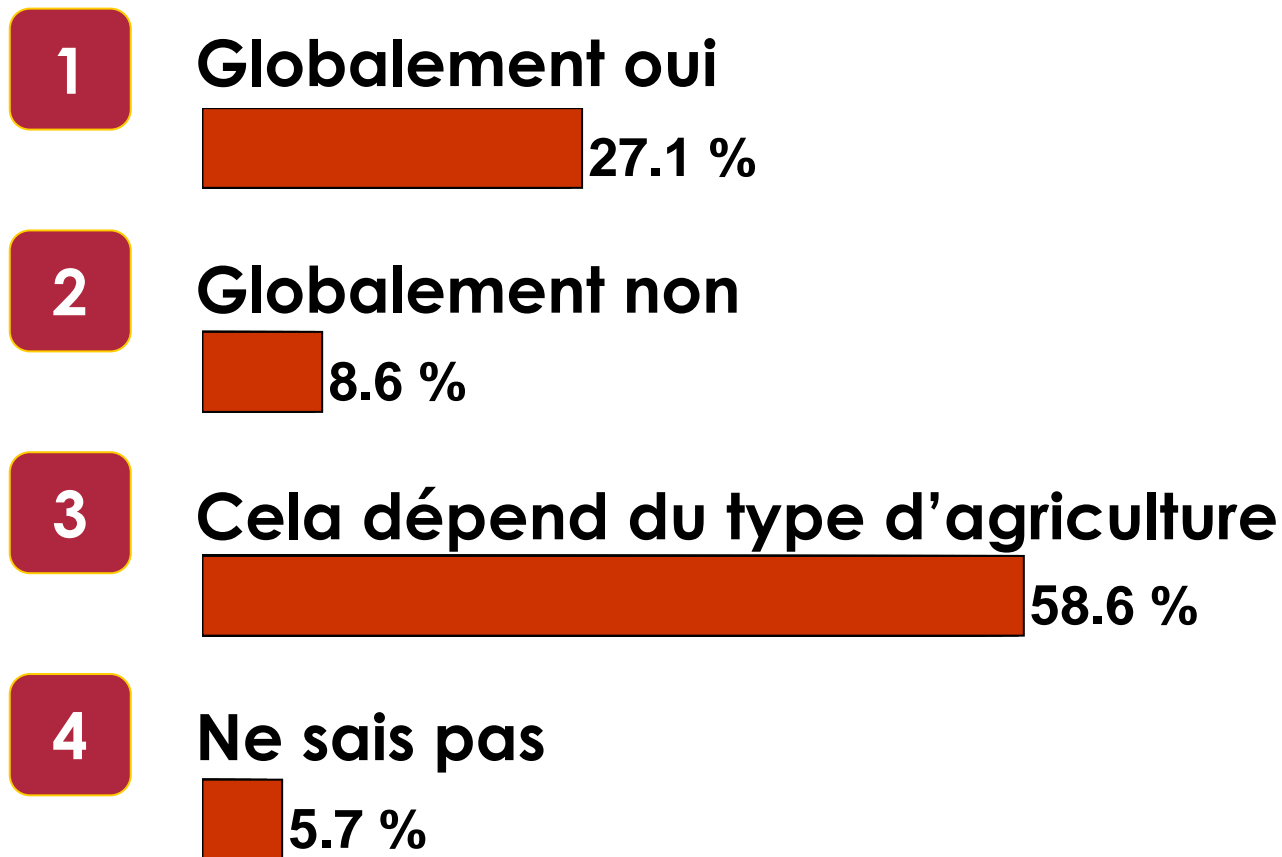
Confirmez-vous l'existence de secteurs intermédiaires où il est nécessaire de maintenir des connectivités fonctionnelles si elles existent et/ou de recréer d'éventuelles connectivités fonctionnelles ?



Confirmez-vous l'existence de zones extrêmes où les connectivités fonctionnelles n'existent plus et où il est éventuellement nécessaire de créer des « corridors » et/ou de recréer des zones naturelles à connecter ?



# Selon vous, l'espace cultivé est un élément qui participe à la connectivité fonctionnelle ?



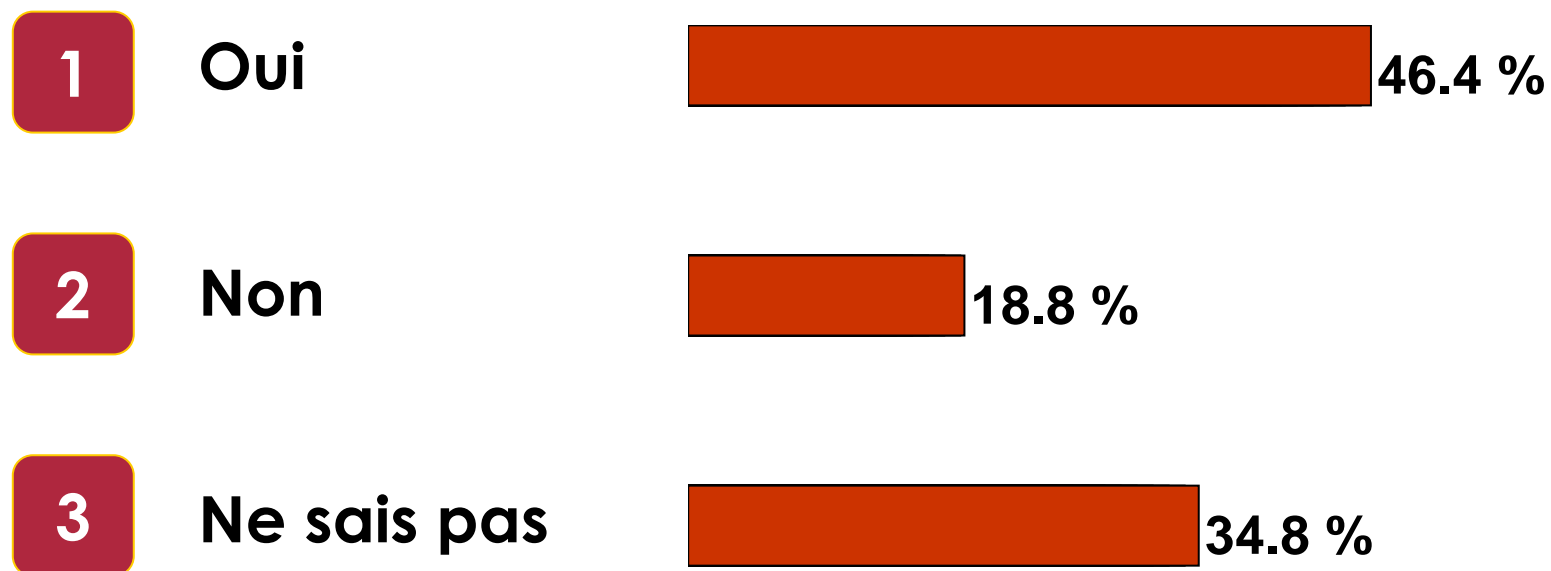
# Partie 6



Région  
PACA



Sans se focaliser sur les contours proposés et qui restent à préciser, ces 5 ensembles vous semblent-ils pertinents pour appréhender de manière différenciée la trame verte et bleue sur le territoire régional ?



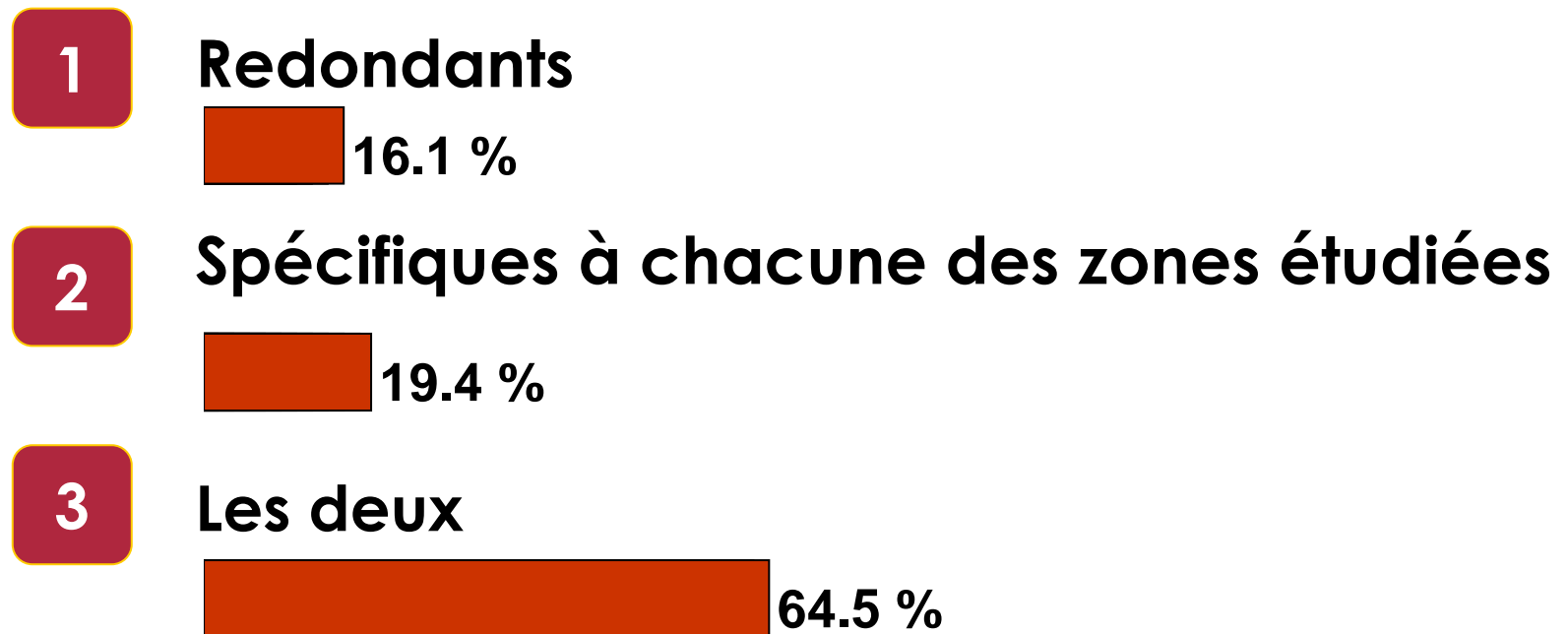
Fin d'après midi



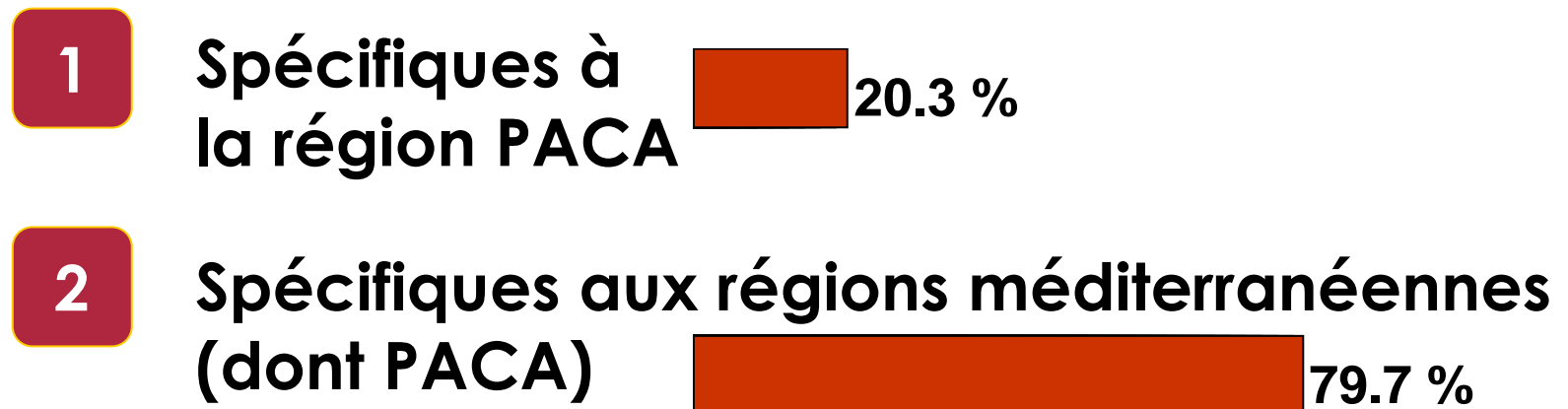
Région  
PACA



# Selon vous, les enjeux qui ont été identifiés dans chacun des ateliers sont ...



# Selon vous, les enjeux qui ont été identifiés dans chacun des ateliers sont ...



# Selon vous, les enjeux qui ont été identifiés dans chacun des ateliers sont ils généralisables au niveau national :



# Au regard de ces travaux, vous semble-t-il pertinent de poursuivre le projet en conservant des zones d'approches différenciées ?

